



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2350

Approbation de six conventions d'occupation gratuites et temporaires du domaine public pour l'organisation d'expositions d'arts plastiques à l'Orangerie du Parc de la Tête d'Or

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2350 - APPROBATION DE SIX CONVENTIONS D'OCCUPATION GRATUITES ET TEMPORAIRES DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION D'EXPOSITIONS D'ARTS PLASTIQUES A L'ORANGERIE DU PARC DE LA TETE D'OR (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Orangerie du Parc de la Tête d'Or fait partie des éléments majeurs du Parc de la Tête d'Or. Elle est située le long de la voie ferrée, face au jardin botanique. Ses 17 verrières se déploient sur une façade de 66 mètres de long. Sa superficie totale est de 500 m².

Le corps central du bâtiment date de 1820 et a été bâti pour le Jardin des Plantes dans le 1er arrondissement. Il a été transféré pierre à pierre, en 1859, au moment de l'installation du Jardin Botanique dans le Parc de la Tête d'Or. En 1900, elle est agrandie par la construction de deux ailes qui doublent sa superficie.

Ce bâtiment, propriété de la Ville de Lyon, est utilisé depuis sa construction et jusqu'à aujourd'hui par la Direction de la Biodiversité et de la nature en ville et plus particulièrement par son Jardin Botanique pour l'hivernage de certaines collections.

Depuis sa dernière rénovation en 1990, l'Orangerie accueille annuellement, lors des périodes estivales et parallèlement aux éventuelles expositions du Jardin Botanique et d'autres institutions culturelles de la ville de Lyon, des expositions d'arts visuels.

Le choix des expositions se fait selon la capacité des candidat-es à produire une exposition sur l'ensemble de l'espace (nombre et format des œuvres). En second lieu, sont privilégiés les projets d'artistes qui n'ont jamais ou peu exposé à l'Orangerie en donnant priorité aux artistes locaux. Enfin, un équilibre en termes de diversité des techniques et des esthétiques est recherché.

Dans ce cadre, il est proposé d'autoriser la mise à disposition de la salle de l'Orangerie à six associations portant un projet d'exposition d'arts visuels, d'avril à octobre 2023 :

- La Fondation Hospices Civils de Lyon, du 9 au 30 mai 2023 ;
- L'association les Bricolos, du mercredi 31 mai au vendredi 16 juin 2023, travail de l'artiste Lieske Sophia Smid ;
- L'association Collectif Soir, du lundi 19 juin au lundi 3 juillet 2023 ;
- L'association Photographies Rencontres, du lundi 21 août au lundi 11 septembre 2023 ;
- L'association La Sauce Singulière, dans le cadre de la Biennale Hors Normes du mercredi 13 au mardi 26 septembre 2023 ;

- L'association Traits Symboliques du jeudi 28 septembre au lundi 16 octobre 2023 ;

À titre indicatif, la valeur locative annuelle des lieux s'élève à 42 084 €HT.

Compte tenu de l'intérêt de ces manifestations, la Ville de Lyon propose d'accorder la gratuité de certains de ses espaces, conformément aux dispositions de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques en vertu desquelles une autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

Les conventions jointes au présent rapport définissent les conditions de mise à disposition du lieu, plus particulièrement en termes de durée, d'entretien et d'assurance.

Vu l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 6^e et 7^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les conventions établies entre la Ville de Lyon et la « Fondation HCL », l'association « Les Bricolos », l'association « Collectif Soir », l'association « Photographies Rencontres », l'association « la sauce singulière » et l'association « Traits Symboliques » relatives à l'occupation temporaire et gratuite de la salle de l'Orangerie du Parc de la Tête d'Or, sont approuvées.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET